



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 105814

#### Texte de la question

M. Alain Joyandet appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes exprimées par les étudiants de l'UFR STAPS désirant être professeurs par rapport à la baisse constatée du nombre de recrutement à la fin de leur formation. Ils craignent notamment que les professeurs d'EPS soient remplacés par des intervenants extérieurs (brevet d'État). Aussi, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement concernant la coordination entre le nombre d'entrées au sein de cette filière et le nombre de postes proposés à la fin de la formation.

#### Texte de la réponse

Les évolutions de la filière STAPS ont été rapides et multiples depuis la fin des années 90, à la fois par le nombre croissant d'étudiants inscrits et celui de formations diplômantes offertes dans les universités. Les effectifs en 2006 s'élèvent à 43 000 étudiants après avoir dépassé 47 000 en 2003 et on y compte environ 26 000 inscrits en 1er cycle depuis 2002. L'attractivité de cette filière universitaire a conduit le ministère et les responsables de ces formations à oeuvrer dans le sens d'une diversification des débouchés puisque les seuls emplois publics d'enseignants ne pourront plus répondre aux attentes des étudiants actuellement inscrits en STAPS. En effet, l'évolution du nombre de postes offerts au concours du CAPEPS externe, fixés à 400 pour 2007, comme en 2006, est directement déterminée par les départs en retraite des enseignants titulaires et par les fluctuations des effectifs d'élèves. Bien entendu, de nombreux diplômés doivent pouvoir accéder au professorat d'éducation physique et sportive (EPS) mais réduire cette jeune filière universitaire à cet unique débouché professionnel reviendrait à remettre en cause à la fois son accessibilité au plus grand nombre et sa pérennité. Son développement doit s'appuyer sur la qualité de l'insertion professionnelle de ses diplômés obtenue pour l'essentiel par le travail entrepris pour construire des formations en corrélation avec les compétences attendues par les branches professionnelles du sport et de l'animation. De ce fait, les perspectives de débouchés professionnels en volume et en diversité sont en constante amélioration. L'enquête « Génération 2001 » du centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), concernant l'insertion des étudiants trois ans après leur sortie de l'université, montre la bonne insertion professionnelle des diplômés STAPS avec un taux de 84 % et une part de cadres et de professions intermédiaires sensiblement plus élevée (71 % des sortants STAPS) que dans les autres filières. Ceux qui exercent un métier dans le domaine des activités physiques et sportives (APS) occupent des emplois liés à la formation : moniteur, animateur ou formateur. Depuis 2004, la réglementation sur l'encadrement sportif contre rémunération leur permet d'avoir accès de plein droit aux métiers de l'entraînement sportif, de la remise en forme dans les salles spécialisées et de l'animation sportive. Alors que les étudiants inscrits dans la spécialité « éducation et motricité », qui deviennent majoritairement enseignants, représentent 40 % des effectifs de la filière, on observe que d'autres spécialités sont en plein essor. Le secteur « activité physique adaptée et santé » s'articule autour de la prise en charge du vieillissement, du handicap, de la prévention sanitaire et sociale, de la lutte contre l'obésité et de la réadaptation fonctionnelle. De nombreux métiers liant santé et activité physique s'ouvrent autour de l'ingénierie de la santé et autour des centres de remise en forme ou de thalassothérapie. De même, le secteur « management du sport » a

des débouchés professionnels dans les fédérations, les clubs, les entreprises, les événements, la conception et la distribution de produits sportifs autour de grandes enseignes. En outre, le plan national de développement du sport mis en oeuvre par le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative offre actuellement 1 000 postes aux diplômés STAPS dans le domaine de l'animation sportive en zone sensible, la gestion des événements sportifs internationaux telle que la prochaine coupe du monde de rugby et l'accompagnement des personnes handicapées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Joyandet](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105814

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 2006, page 10232

**Réponse publiée le :** 20 février 2007, page 1840